

Le Président

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République Française  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

*Honorable le Président,*

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'insurrection qui marqua le début de ce qui deviendra plus tard la Guerre d'Algérie, la Présidence de la République a tenu à publier un communiqué officiel, dans lequel est évoqué l'auteur de cet attentat, Larbi Ben M'hidi et les circonstances de sa mort sous la responsabilité du commandant Aussaresses.

Toutefois, la majorité des associations qui constituent le Comité National d'Entente a trouvé ce communiqué à la fois partiel et partial : partiel, car il n'évoque que la personnalité de l'auteur de cet attentat et les conditions de sa mort ; et partial, car rien n'est dit au sujet de ce drame, ou plutôt de ce crime, en oubliant délibérément ses nombreuses victimes.

N'évoquer que les conditions de la mort de Larbi Ben M'Hidi, c'est oublier qu'à partir de cette date du 1<sup>er</sup> novembre 1954, il fut considéré, et à juste titre, comme un assassin et un terroriste, qui a tué délibérément de nombreuses personnes civiles et surtout innocentes.

C'est oublier que les victimes de cet attentat étaient toutes des citoyens français innocents, d'origine française ou algérienne et que, parmi elles se trouvait un instituteur français !

N'évoquer que cette mort, c'est oublier que la guerre d'Algérie provoqua la mort de quelque 23.000 soldats français, la plupart issus du contingent et dont on peut rétrospectivement s'interroger, avec le recul de l'histoire, sur le sens de leur sacrifice...

C'est oublier aussi le désarmement de milliers de Harkis et de Pieds Noirs, leur abandon sur ordre du gouvernement, ce qui entraîna leur massacre par le FLN !

Et puis, on peut aussi s'interroger aussi sur la pertinence de diffuser un tel communiqué ce 1<sup>er</sup> novembre, c'est-à-dire au moment-même où débutait en France le procès concernant la mort d'un autre instituteur, Samuel Paty, lui aussi assassiné dans l'exercice de son métier et sur le sol français. Espérons simplement que l'histoire ne se répètera pas...

Voici six ans environ, vous aviez tenu à rendre visite à la veuve de Maurice Audin ; le CNE avait tenu alors à vous dire très simplement que votre déplacement avait suscité plus d'interrogations qu'il n'avait apporté d'apaisements. Aujourd'hui, c'est la majeure partie du monde combattant, qui n'adhère pas à ce communiqué et à la teneur de vos écrits, tellement ils sont décalés par rapport à une réalité, que les plus anciens parmi nous ont vécue. Ils restent convaincus que la guerre d'Algérie fut une tragédie et le restera longtemps, du moins aussi longtemps que de tels écrits officiels seront publiés ; c'est la raison pour laquelle beaucoup d'entre nous estiment que la seule solution pour chercher à apaiser les relations entre nos deux pays consisterait à « enterrer la guerre des mémoires » !

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de  
ma très haute considération !*

  
Le Général d'armée (2s) Bruno DARY

**Copie du courrier adressée à :**

- Monsieur Sébastien LECORNU Ministre des Armées,
- Monsieur Jean-Louis THIERIOT, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées
- Général d'armée Thierry BURKHARD, Chef d'état-major des armées
- Général d'armée Fabien MANDON, Chef d'état-major particulier de la Présidence de la République
- Général d'armée Pierre SCHILL, Chef d'état-major de l'armée de Terre
- Amiral Nicolas VAUJOUR, Chef d'état-major de la Marine
- Général d'armée aérienne Jérôme BELLANGER, Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace
- Général d'armée Hubert BONNEAU, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale
- Madame Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, Directrice de l'ONACVG